



POLITIQUE DE LA FAMILLE - AÎNÉS

Municipalité de Saint-Sylvestre

LA PERSONNE AÎNÉE

Un aîné est une personne d'un certain âge, souvent à la retraite et qui a du temps pour venir en aide aux autres. Par son expérience de vie et sa sagesse, un aîné est une richesse inestimable pour les générations qui suivent. Bien qu'il soit plein de ressources, un aîné qui a contribué plusieurs dizaines d'années à bâtir la société dans laquelle on vit, peut se retrouver vulnérable et fragilisé par la maladie ou par les épreuves qu'il a surmontées. Malgré tout, les personnes âgées sont généralement dynamiques, impliquées et disponibles. Elles méritent notre bienveillance et notre respect.

LA FAMILLE

La famille représente un ensemble de personnes (des parents, des enfants, des amis ou des grands-parents), ayant des liens génétiques ou non, qui partagent des valeurs, des projets de vie axés sur le développement et le bonheur des individus, la culture, l'histoire, des joies, des peines, des ennuis, ... Bien qu'il puisse parfois y avoir au sein de la famille des désaccords, de la chicane, des épreuves, l'amour est au cœur de celle-ci. L'amour familial est inconditionnel, nous aide à grandir ensemble et fait en sorte que l'on peut toujours compter les uns sur les autres. La famille, qu'elle soit nucléaire, élargie, reconstituée ou autre, est le premier lieu d'apprentissage, de partage et d'amour dans la vie de tout être humain.

LA MISSION

La Municipalité de Saint-Sylvestre entend intégrer concrètement *le réflexe penser et agir Familles/Aînés dans le processus décisionnel en tenant compte des connaissances et de la compréhension des besoins exprimés.

Elle s'engage à considérer les impacts sur les Familles et les Aînés avant de prendre une décision.

***Ce réflexe amène un questionnement :**

Est-ce que cette décision/projet/règlement est bénéfique pour les Familles et les Aînés? Peut-on le/la modifier pour qu'il/elle le soit?

LES VALEURS

- **Qualité de vie, bien-être et sécurité**
- **Respect, diversité et bienveillance**
- **Partenariat, concertation et solidarité**

LES PRINCIPES DIRECTEURS

La Famille et les Aînés sont les premiers responsables de leur développement, le rôle des instances municipales est de leur apporter du soutien.

En ce sens, la Municipalité de St-Sylvestre affirme l'importance de :

- **Adhérer aux piliers du vieillissement actif : la participation, la santé et la sécurité et en faire la promotion.**
- **Soutenir et faciliter la qualité de vie des Familles et des Aînés.**
- **Demeurer actif au niveau social, physique et intellectuel.**
- **Reconnaître les champs de compétences des partenaires sociocommunautaires et économiques et de mettre en commun des objectifs à atteindre.**
- **Renforcer les environnements favorables à la qualité de vie et aux saines habitudes de vie.**
- **Encourager la participation citoyenne et la consultation de la population.**
- **Développer une solidarité intergénérationnelle.**
- **Assurer une cohérence entre la politique Famille - Aînés et notre planification stratégique.**
- **Agir en fonction du développement durable.**

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Par l'application de sa politique, la Municipalité de Saint-Sylvestre souhaite atteindre les objectifs généraux suivants :

- **Améliorer la qualité de vie des Familles, des Jeunes et des Aînés.**
- **Faciliter l'accès aux services municipaux, communautaires et de santé.**
- **Assurer l'attraction et la rétention des Familles, des Jeunes et des Aînés.**
- **Soutenir l'arrivée et l'intégration des personnes issues de l'immigration.**

AXES D'INTERVENTION

1. **Espaces extérieurs et bâtiments** : aménagement du territoire et de l'urbanisme, conception des espaces et des bâtiments publics.
2. **Habitat et milieu de vie** : les services de proximité, l'accessibilité au logement et une diversité d'habitation pour les Familles et les Aînés.
3. **Transport et mobilité** : les transports actifs, individuels et collectifs.
4. **Participation sociale** : rôle du citoyen qui engage ses connaissances, ses habiletés au service d'autrui, bénévolement ou autrement.
5. **Loisirs** : les activités de socialisation et les loisirs sportifs, culturels, récréatifs et communautaires.
6. **Respect et inclusion sociale** : les relations intergénérationnelles, l'intégration des nouveaux arrivants et le respect des différences.
7. **Communication et information** : diffusion et accessibilité de l'information.
8. **Santé, services sociaux et organismes communautaires** : environnements favorables aux saines habitudes de vie, soutien à domicile, proches aidants, etc.
9. **Sécurité** : services de protection, services aux citoyens et programmes de prévention.